

Autonomie et dépendance familiale des jeunes adultes à l'épreuve du temps libre.

Sylvain Cubizolles
Docteur en STAPS - Sociologie - CURAPS.

Aujourd'hui famille et jeunes adultes sont contraints à une cohabitation prolongée. Le phénomène se constate dans certains pays européens, comme la Belgique, la Grèce, l'Espagne et l'Italie¹. Si autrefois la rupture intergénérationnelle se produisait, généralement, lorsque le jeune quittait le foyer parental, une fois la majorité légale atteinte, de nos jours l'entrée dans l'âge adulte ne bénéficie plus des mêmes repères. En effet, face aux études plus longues et à la précarité professionnelle, le soutien de la famille s'est allongé dans le temps². Cette prise en charge qui accompagne les jeunes dans leur quête d'insertion ne s'effectue pas sans poser de nouvelles questions³. D'abord, aux jeunes qui tentent de s'émanciper et de devenir adultes dans une relation de dépendance, ensuite, à la famille, dont le rôle et les responsabilités doivent évoluer au fil du temps.

L'île de La Réunion, où la famille fonctionne encore sur un mode traditionnel, se trouve particulièrement concernée par ce phénomène. Toutefois, ce n'est pas la nécessité d'une solidarité plus longue qui est source de tensions, mais plutôt, les nouveaux principes sur lesquels cette relation de dépendance doit reposer. Les difficultés rencontrées dans cette cohabitation prolongée naissent alors du fait que les attentes des jeunes adultes vis-à-vis de leurs familles ne sont pas uniquement d'ordre matériel.

Le loisir nous semble une fenêtre pertinente pour étudier comment se déroule cette cohabitation. D'une part, parce que faire le choix de son temps de loisir nécessite de concilier « souci de soi » et « appartenance au foyer ». Décider des horaires auxquels on va, par exemple, jouer au football, ne peut se faire qu'en tenant compte des règles de vie familiales et de leurs temporalités. Le temps de loisir, qu'il soit tacite ou négocié, doit donc faire l'objet d'une double validation, à la fois par l'individu et par la famille. Ce sont ces arrangements qui retiennent l'attention du sociologue⁴ pour comprendre sur quels principes s'effectuent les tractations qui vont accorder ou interdire certains droits au jeune. D'autre part, le loisir permet d'un point de vue méthodologique de s'immiscer plus facilement dans l'intimité des

¹ Christine Chambaz, (2001), « Les jeunes adultes en Europe : Indépendance résidentielle, activité, ressources », in *Recherches et Prévisions N°65*, Revue de la CAF.

² Vincenzo Cicchelli, (2001), « Les jeunes adultes comme objet théorique », in *Recherches et Prévisions N°65*.

³ François De Singly, (1998), « La question politique des jeunes adultes », in *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, (Irène Théry éd.), Editions Odile Jacob.

personnes. Le groupe de footballeurs qui est le support de cette étude se caractérise par des relations de forte complicité entre ses membres. Dans cet « entre soi », chacun peut sans crainte s'ouvrir et parler de sa vie intime. Ainsi, les anecdotes et les récits rapportés dans cette étude n'ont pas fait l'objet de requête auprès des enquêtés, ils ont été cueillis au cours de conversations amicales ayant eu lieu sur le bord du terrain après une partie ou en attendant qu'elle commence⁵. Ce mode de recueil privilégie donc une certaine spontanéité de mise en scène de soi dans une intimité choisie plutôt qu'un effort de cohérence comme dans l'entretien.

La partie de football qui se déroule tous les mardis soir sur un des terrains d'un complexe sportif à Saint-Pierre réunit un groupe régulier de treize personnes. Outre le fait que la majorité des joueurs se connaissent depuis l'enfance ou l'adolescence, leur rencontre ayant pour origine la fréquentation de la même cité scolaire, un voisinage de quartier ou un lien familial, ils ont en commun des caractéristiques sociales qui les définissent comme jeunes adultes. Ils ont entre 23 et 30 ans, ont terminé leurs études. La plupart d'entre eux travaillent, possèdent une voiture, et habitent encore chez leurs parents. Ainsi, bien que presque que tous les joueurs soient économiquement indépendants, ils restent vivre au domicile familial et étirent le temps de la cohabitation. Se pose alors pour eux la question de concilier leur désir d'autonomie et leur dépendance à la famille⁶.

Profil de la population des footballeurs.

Nom	Âge	Emplois	Copine	Domicile
Arthur	27 ans	Cadre de mairie	Pas en ce moment	Parental
Luc	27 ans	Infirmier	Pas en ce moment	Parental
Patrice	27 ans	Artisan	Pas en ce moment	Parental
François	24 ans	Aide soignant	Depuis 3 ans	Parental
Laurent	25 ans	Commerçant	Pas en ce moment	Parental
Benjamin	27 ans	Coiffeur	Marié depuis 2ans	Privé
Aziz	30 ans	Commerçant	Marié	Privé
Basile	24 ans	Sans emploi	Non communiqué	Parental
Stéphane	24 ans	Sans emploi	Non communiqué	Parental
César	26 ans	Sans emploi	Pas en ce moment	Parental
Pierre	25 ans	Docker	Depuis 4 ans	Parental
Paul	27 ans	Policier	Pas en ce moment	Privé
Pascal	25 ans	Educateur	Depuis 1 an	Privé

⁴ Nous nous situons donc dans une démarche pragmatique, Cf. Nathalie Heinich, (1998), « La posture descriptive », in *Ce que l'art fait à la sociologie*, Les Editions de Minuit.

⁵ Une approche basée sur l'observation participante nous a permis d'établir cette relation de proximité avec les individus. Nous avons fréquenté le groupe présenté pendant trois ans.

⁶ Cf. François De Singly, (2000), *Libres ensemble, L'individualisme dans la vie commune*, Editions Nathan.

Comment s'y prennent les jeunes adultes ?

En plaçant le football au centre de notre observation, nous voulons reconstituer les principes, le plus souvent tacites, qui gouvernent la relation de dépendance entre la famille et les jeunes adultes. Pour cela, notre attention se portera principalement sur la manière dont le match de football est mobilisé par les individus. A partir du lien que chacun entretient avec le rendez-vous du mardi soir, on tentera de comprendre comment s'y prennent les jeunes adultes pour construire leur autonomie dans ce rapport de dépendance. Cette approche pragmatique permettra ainsi de dégager quelles sont les règles individuelles que se donnent les individus pour rendre cette cohabitation acceptable.

Lors de notre analyse nous procéderons par portrait afin d'éviter un éclatement thématique de la problématique. Toutefois, tout classement par thème ne sera pas écarté. Ainsi, les portraits des joueurs seront regroupés selon le mode de gestion familiale auquel appartient leur cadre domestique. Cette classification nous permettra, en fonction de la valeur attribuée au football, de systématiser les formes que prend la négociation selon les types de familles.

I- Quand la vie familiale est basée sur une norme d'autorité.

Ce modèle de gestion familiale aide le jeune adulte sans pour autant lui accorder le droit à la parole et à la négociation. Le soutien apporté devient très vite écrasant pour l'individu, qui, bien que pris en charge, n'en est pas moins « nié ». Dans cette situation de dépendance, l'autorité parentale se révèle insupportable soit parce que le jeune adulte ne possède rien qui puisse ouvrir des négociations, soit parce que celle-ci s'autorise, d'elle-même, à exclure de sa vie une dimension chère à l'individu.

I.1-César, le football pour contrebalancer les lois d'une dépendance écrasante.

César, sans emploi, habite chez ses parents. Pour atténuer le poids trop lourd d'un père colérique, il a choisi comme exutoire l'absence. Ainsi sa présence dans son foyer se restreint-elle au strict minimum. Le football participe à cette stratégie d'évitement.

Bien que César se sente jeune adulte, il n'est pas reconnu comme tel dans sa famille. Sans emploi, sans qualification, sans projet, ce dernier n'a rien à proposer dans la balance des négociations. Cette absence de contrepartie fait qu'il ne dispose d'aucun argument pour tenter d'effriter l'autorité parentale par la discussion. Adopter une logique centrifuge au cadre familial est alors la seule façon de neutraliser le poids accablant de cette dépendance. Le

temps libre est ainsi systématiquement passé à l'extérieur. Il permet à César de se construire en parallèle à son cadre familial, dont il va continuellement prendre les valeurs « d'autorité paternelle » à contre-pied. Ainsi, au contraire de son père, dépeint comme violent et excessif, César fait tout pour être reconnu comme maître de lui-même. Quand il a recours à la force, c'est uniquement pour des causes justes. Et, les récits où il est le premier à s'interposer entre deux belligérants, pour rétablir le calme et discuter au cours d'une partie de football trop animée ou en discothèque, ne manquent pas. Interventions d'autant plus respectables qu'elles nécessitent de ne pas rendre les coups que l'on est susceptible d'y prendre. Sa bienveillance et son sang-froid lui ont valu dans le groupe le titre de « Prix Nobel de la Paix ». Mais cette construction en creux des valeurs de la famille est aussi une manière, pour César, de signifier que, même si cette dernière lui octroie un soutien logistique basique, gîte et couvert, il ne lui est pas redevable d'obéissance. Le discrédit constant qu'il porte sur le mode de gestion familiale le libère de toute contrepartie morale à sa cohabitation. Il annule, ou atténue fortement, de la sorte, la dette induite par cette prise en charge.

Quand, face à une norme autoritaire, aucune négociation n'est possible, le football est mobilisé pour s'opposer à cette valeur. Il permet au jeune adulte une construction de soi parallèle. Dans cette forme de dépendance obligée, l'individu met en place une cohabitation minimale, et érige ses propres règles d'autonomie en marge de la structure familiale.

1.2- Paul, le football comme pratique interdite.

Par amour, Paul a quitté son domicile familial pour aller s'installer chez les parents de son amie. Cette dépendance le confronte à de nouvelles règles de cohabitation. Pour la première fois, on lui impose de renoncer à certaines dimensions essentielles de son mode de vie comme la pratique du football.

Bien que considéré comme « futur gendre » dans sa famille d'accueil, Paul n'en est pas moins cantonné au rôle d'invité perpétuel. Cette position ambiguë l'oblige à opérer des compromis malgré lui. D'abord, par politesse à l'égard de l'hospitalité dont il est l'objet, ensuite, pour ne pas mettre à mal le lien affectif qui légitime sa prise en charge. La double obligation de ce statut réduit fortement ses droits. Il est le plus souvent contraint de s'effacer, quand, au contraire, il voudrait faire valoir, ou sauvegarder, des dimensions personnelles qui lui sont chères. Que cela soit dans les négociations de son couple ou dans les libertés qu'il s'accorde vis-à-vis de sa famille d'accueil, Paul adopte une position de retrait. Certaines habitudes de son ancien mode de vie se trouvent remises en question quand elles ne s'accordent pas avec la morale familiale ou avec les vues de sa petite amie. Celle-ci voit ainsi

d'un mauvais œil le temps qu'il passe à jouer au football avec sa bande de copains. Cette activité qui suscitait de nombreux griefs devient alors, faute d'accord, une activité proscrite. N'arrivant pas à établir des bases sereines de négociation à ce sujet, Paul a, dans un premier temps, recours au mensonge. Il trompe les vigilances qui l'entourent en déclarant qu'il part faire du vélo quand il rejoint ses amis sur le terrain pour une partie. Mais les entraves au droit d'expression de soi, induites par cette vie de couple en famille, lui apparaissent de moins en moins supportables. Les marges de liberté accordées à Paul s'avèrent à la longue trop rigides : non seulement, elles n'intègrent pas le football dans l'éventail des négociations, mais il ne peut même pas y discuter l'intégration de cette pratique dans les valeurs à négocier. En somme, Paul se sent lésé de deux droits essentiels : celui de se consacrer à lui-même comme il l'entend, et celui d'établir, en adulte, un compromis. Au nom de l'aide qui lui est apportée, Paul est sommé de renoncer sans broncher à certaines de ses libertés. Cette dépendance trop forte à la volonté familiale lui ôte alors tout sentiment d'autonomie.

Face à des valeurs familiales basées sur une autorité forte, les réponses des jeunes adultes se traduisent par des pratiques différentes. Leur résistance ne prend pas les mêmes aspects. Pour César, tenir tête à la norme autoritaire passe par une règle personnelle du déni de cette dernière. Cette transgression s'opère au profit de sa propre autonomie. Pour Paul, faire face à la norme autoritaire conduit à un renoncement de sa propre autonomie, principe de respect qui, à la longue, s'avère intenable.

II- Quand la vie familiale est basée sur la norme de négociation contractuelle.

Ce modèle de gestion familiale établit un contrat tacite avec le jeune adulte. Ce dernier se voit aidé, mais doit en échange apporter une contrepartie. Le pacte s'établit sur la modalité du « donnant-donnant ». Le jeune va donc tenter de « rembourser » symboliquement les efforts consentis en sa faveur. La place attribuée au football dans cette relation de dépendance nous permet de comprendre comment s'organise le compromis passé entre le jeune adulte et sa famille. L'activité sportive peut constituer un bien propre qui se matérialise sous la forme d'un droit. User de ce dernier avec restriction aura alors valeur de contrepartie à l'aide apportée. Le football peut aussi constituer une valeur dont il faut négocier le rang dans

l'échelle des valeurs familiales. S'il coopte la hiérarchie des valeurs parentales le jeune adulte doit en respecter le classement, ce qui équivaut alors à un « contre-don ».

II.1- Basile, le football pour rembourser le soutien qui lui est accordé.

Basile qui est sans emploi a recours à la dissimulation. Les dimensions de son personnage qu'il met momentanément en veille vont être celles qui, moralement, sont les plus à même de discréditer les relations entre le jeune et la famille comme une aide basée sur des astreintes réciproques. Le football est un des domaines personnels, un bien propre, dont il va user avec restriction.

Basile cache à sa famille certaines facettes intimes de son identité. Ainsi, à son domicile, il ne fait jamais état de sa part riieuse et festive qui le pousse, quelquefois, à des libations dignes de Diogène. Au contraire, chez lui, il se limite à ne dévoiler de lui-même que le minimum. Sa chambre est sobrement décorée. Aucune affiche ne vient parader sur les murs. Seuls objets présents, un sac de ballons, un sifflet, un chronomètre qui rappellent son statut d'entraîneur ainsi qu'une petite statuette tamoule attestant de la ferveur de sa foi. Cet ascétisme qu'il manifeste est une manière de ne rien revendiquer, ou du moins de ne pas peser sur le cadre domestique dont il use. Unique moment où il s'autorise à employer le foyer à des fins personnelles, c'est quand il se propose de payer d'un verre d'eau la course automobile qui l'a raccompagné du terrain à son domicile. Mais, là encore, la discrétion est de mise et il n'hésite pas à émettre à votre égard un coup d'œil complice pour vous arrêter lorsque vous rappelez, plein d'admiration, son épatante résistance à l'alcool. Basile contrôle donc l'image de soi qu'il donne à ses parents, effectuant un tri entre les différentes versions de lui-même. Seules certaines d'entre elles, celles qu'il juge à même de ne pas nuire à l'équilibre de sa cohabitation, sont tolérées une fois le seuil du domicile familial franchi. Pour ne pas que cette dépendance soit interprétée à tort comme un don à sens unique, il renonce volontairement à certains plaisirs qui lui sont chers. Sa présence sur le terrain de football est ainsi des plus arbitraires. Mais ces micro-deuils prennent pour sa famille la valeur d'efforts consentis. Ses absences du terrain remboursent en quelque sorte de manière symbolique l'aide qui lui est accordée. Cette mise entre parenthèses temporaire de soi alimente le pacte moral de sacrifice réciproque entre le jeune et son cadre domestique. Son abnégation inscrite dans la règle de cohabitation familiale du donnant-donnant est une façon de démontrer qu'il est un individu responsable. Le filtre qu'il exerce sur lui-même en est la preuve. Dans cette relation de dépendance, l'ascétisme est une manière de conserver ses droits en en faisant un usage restreint et maîtrisé.

Pour Basile, le football participe à l'équilibre du pacte de dépendance. L'astreinte qu'il s'impose a alors valeur d'effort et contribue à rembourser le soutien qui lui est apporté. L'autocensure est ici la règle personnelle par laquelle l'individu garde le contrôle de son autonomie.

II.2- François, le football comme droit raisonné.

François est aide soignant. Bien qu'ayant un travail salarié, il n'habite pas avec sa copine qui, elle, est sans emploi. Les deux tourtereaux, dont la liaison dure depuis quatre ans bientôt, logent encore chez leurs parents. Le football trouve pourtant sa place dans cette vie de couple encouragée par le cadre familial.

Quand je pose à François la question de cette cohabitation, il me répond qu'il ne souhaite pas s'engager en ménage avec un seul salaire et préfère attendre que son amie soit, elle aussi, indépendante financièrement pour envisager une installation. Repousser cette échéance tout en continuant à mener une vie de couple équilibrée va se faire par l'intermédiaire du soutien familial. Ces jeunes adultes sont ainsi hébergés tantôt chez les parents de l'un, tantôt chez ceux de l'autre. Pour ne pas que leur union soit fragilisée par ce problème de logement, les familles mettent à leur disposition leurs domiciles respectifs. Le couple a donc droit en libre accès à divers lieux de l'espace domestique. La cuisine, la chambre et la salle de bain sont les pièces où ils peuvent évoluer en marge du contrôle familial. Dès lors, manger sans les autres membres de la maison, ou ne pas assister au repas de la fratrie n'est pas considéré comme une entorse à la vie en communauté. Au contraire, tout est mis en place pour que les amoureux puissent se retrouver sans entraves et disposer des lieux comme s'ils n'étaient pas dépendants du cadre familial. Il ne sont pas, cependant, absous de toute obligation envers leurs foyers. Le « remboursement » s'effectue sous la forme du devoir de « représentation », preuve de leur soumission à la morale familiale. François et sa copine assistent régulièrement aux grandes réunions de la fratrie. Ils sont attendus comme le jeune couple modèle. Leur présence est indispensable. Cette participation à la mise en scène familiale en tant que jeune ménage est une manière de s'acquitter de l'aide qu'ils reçoivent. En apportant un soutien à la vie de couple de François, son cadre familial lui reconnaît de nouveaux droits. Ainsi, aller jouer au football n'est plus une liberté dont il doit rendre compte à son foyer mais plutôt à sa compagne. L'autonomie qu'il revendique est en quelque sorte officialisée, en atteste la souplesse qui lui est accordée pour organiser son temps libre comme il le souhaite. Son droit au loisir fait désormais partie de son statut d'adulte. Toutefois de nouveaux devoirs apparaissent. L'aide de sa famille induit la priorité du lien familial. Par

fidélité à celle-ci, et parce qu'il est désormais reconnu comme membre à part entière de la fratrie, il se doit de faire passer toute réunion de cette dernière avant des intérêts ou des distractions personnels. Le match de football et les loisirs, quand ils entrent en concurrence avec des obligations envers la fratrie, se voient donc systématiquement surclassés.

Le soutien familial, sous la modalité de la négociation, participe en ce cas activement à l'élargissement de soi. Neutralisant certains obstacles, il donne au jeune adulte le sentiment d'être autonome. Le pacte de dépendance consiste à définir ensemble la place de certaines valeurs dans celles de la hiérarchie familiale. S'acquitter de l'aide apportée reviendra alors à respecter les droits et les devoirs sous-entendus par l'échelle de valeurs établie. Dans ce classement, fêter son anniversaire avec sa famille passe avant le plaisir personnel de la partie de football.

Les familles, quand elles s'appuient sur un régime de négociation, attendent des jeunes adultes une contrepartie à l'aide apportée. Toutefois ce remboursement ne se monnaie pas toujours de la même manière. Basile s'acquitte en prenant sur soi, il donne de sa personne par ses « renoncements ». François, lui, montre qu'il adopte le système des valeurs familiales en respectant leur hiérarchie. Pour le premier, le football est un bien propre, c'est un droit. Il permet un remboursement symbolique. Pour le deuxième, le football est une valeur, une forme d'hédonisme. Elle occupe une place déterminée dans l'ordre des valeurs familiales. Dans le premier cas, la négociation porte sur un droit, dont on peut plus ou moins user en fonction de l'aide dont l'individu fait l'objet. Dans le deuxième cas, la négociation porte sur le rang que va occuper la valeur « football » sur l'échelle des valeurs familiales. Tant que l'indice « football » n'est pas surclassé par une valeur supérieure, il peut être fait de cette activité un usage immodéré.

III- Quand la dépendance à la famille est de type associatif.

Ce modèle de gestion familiale repose sur une loi tacite du strict respect des territoires de chacun. La dépendance entre le jeune adulte et la famille prend la forme d'une association où l'on se rend des services mutuels. Un seul impératif pour ne pas briser le pacte de cohabitation : ne pas nuire à l'autre.

Arthur, le football comme domaine privé.

Arthur, fonctionnaire, célibataire, habite encore chez ses parents. Etant économiquement indépendant, ce qui réduit sa prise en charge par sa famille, il prolonge cette situation, plus pour retarder l'entrée dans l'âge adulte que par nécessité. Le pacte moral qui ordonne cette cohabitation repose sur le principe du strict respect des domaines privés. Le football participe à dessiner ces frontières qu'il ne faut pas dépasser.

Pour Arthur, le temps libre fait partie des territoires personnels qu'il est interdit au cadre familial de pénétrer. Il dispose alors comme il l'entend de sa liberté et les justifications qu'il apporte à ses sorties obéissent à la seule règle élémentaire de politesse. Si Arthur exige cet impératif de la part de ses parents, il se l'impose aussi comme principe fondamental. Préserver la cohabitation familiale se fait d'abord en évitant d'être nuisible l'un pour l'autre. Ainsi, bien que le jeune adulte mène une vie amoureuse des plus actives, il s'arrange pour que celle-ci n'empiète pas sur le cadre domestique. Il n'amène jamais ses conquêtes éphémères dans la demeure parentale qui, spacieuse, pourrait pourtant, par un jeu de cache-cache, aisément se prêter à ses activités sans incommoder sa famille. Ce dernier serait donc en mesure, s'il le souhaitait, d'y accueillir ses aventures d'un soir. Mais il n'en est rien, Arthur par règle de « vie en communauté » se refuse formellement à inviter des filles chez lui quand sa mère y est. Pour ce dernier, cela outrepasserait le cadre des principes fixés. D'ailleurs, quand sa mère, poussée par un instinct ménager, s'immisce involontairement dans un espace intime d'Arthur et découvre dans son sac de football une batterie d'objets érotiques, c'est elle qui lui présente des excuses pensant être en infraction. Le pacte de dépendance entre le jeune adulte et la famille se conçoit donc dans cette situation comme une entraide mutuelle, les règles de vie se rapprochant de celles d'une collocation. Les deux parties se rendent ainsi l'une et l'autre des services. Laver les vêtements de sport trouve, par exemple, un remboursement dans la disponibilité du jeune adulte à faire le taxi pour sa mère. Toutefois, dans ce rapport de dépendance, le jeune adulte use d'une autonomie affirmée et s'il rend des services, ceux-ci doivent faire l'objet d'une demande anticipée de la part des parents.

Dans ce modèle familial de type associatif, le football n'est plus un objet de négociation (comme un droit, ou une valeur), c'est un domaine privé qui participe à la définition de l'univers de chacun. Le principe de dépendance entre le jeune adulte et la famille reposant sur le pacte de respect réciproque des territoires, honorer l'aide que l'on reçoit ne passe plus par un remboursement symbolique, ni par une adhésion à un système de valeurs, mais par la règle de ne pas importuner l'autre en empiétant sur ses domaines.

IV- Quand la dépendance à la famille est basée sur un modèle fusionnel.

Le cadre domestique se construit parfois autour du jeune adulte. Les deux parties vont ainsi s'accorder sur un projet commun, profitable à ce dernier, et tout mettre en oeuvre pour le réaliser. La relation de dépendance prend alors la forme d'un dévouement familial envers le jeune adulte.

Luc, le football comme une annexe familiale.

Luc, infirmier, a vécu deux ans en ménage avec sa copine. Leur vie de couple ayant rencontré des difficultés, sa copine et lui ont, d'un commun accord, décidé de se séparer. Ne souhaitant pas garder l'ex-appartement conjugal, Luc est revenu habiter chez sa famille. La pratique du football, encouragée par les parents, va jouer un rôle important dans cette phase de transition.

En attendant de trouver une autre petite amie, Luc profite de la demeure maternelle pour souffler un peu. Pour lui, ce retour est une manière de se reconstruire. Le foyer participe à cautériser la blessure de la séparation en lui assurant un soutien matériel. D'abord, toute responsabilité domestique lui est ôtée pour tenter, en quelque sorte, d'atténuer le poids de sa déprime par l'allègement des charges quotidiennes d'entretien qu'il n'a plus à assurer. Lavé, nourri et blanchi, Luc est dans des conditions optimales pour se vouer pleinement à soi et ne plus se sentir accablé. La famille l'aide dans cette phase transitoire, où il doit passer, malgré lui, du statut de jeune adulte en couple à celui de célibataire. Tout est fait pour que ce dernier retrouve une certaine confiance en lui. Cela se traduit, entre autres, par une incitation maternelle à des conduites d'« insouciance », synonymes de joie de vivre. Sa mère le pousse ainsi à user, dès qu'il le peut, de son droit à l'autonomie, et à aller faire la fête quand, indécis, il ne sait pas s'il doit répondre à la sollicitation de ses copains. De plus, il fait l'objet de nombreuses attentions domestiques, manière d'atténuer la dépersonnalisation de la rupture. Il nous raconte ainsi fréquemment comment sa mère s'efforce de le gâter par la cuisine. Cette prise en charge essaie de faire oublier à Luc la désaffection dont il a été victime, mais aussi de lui procurer un cadre de vie dans lequel il peut s'atteler à redorer sa propre estime. Le projet commun autour du jeune adulte est de stimuler de nouveau l'autonomie dont il dispose. Pour ce dernier, rembourser l'attention prodiguée passe alors par une attitude de vaillance face à sa banqueroute affective. Lui apporter ce type de soutien n'est acceptable, pour la famille, que s'il la paye en retour de signes montrant qu'il participe activement au projet. Cela sous-entend

pour Luc un usage accru des droits de liberté qui lui sont accordés. De son côté, le cadre familial consent en retour à faire des aménagements spéciaux. Par exemple, sa mère attend qu'il rentre du football pour lui préparer son repas.

La dépendance, quand elle se constitue autour d'une norme fusionnelle, prend comme base un projet commun. L'objectif tacite ici est que le jeune adulte retrouve confiance en lui. Le football participe à cette entreprise. Ainsi cette pratique sportive n'est pas considérée comme un droit, une valeur ou un domaine privé, mais comme une activité intégrée au mode de vie de la famille (la mère de Luc manifeste sa joie quand elle apprend qu'il a marqué son but). En retour, pour le jeune adulte, s'investir dans le football devient la manière de s'acquitter de l'aide apportée par la famille.

En plaçant la pratique du football au sommet de la hiérarchie des valeurs familiales, le foyer incite l'individu à s'y investir. Dans le cas de Luc, c'est un moyen de le pousser à renouer sans crainte avec l'autonomie dont il dispose.

Que peut-on conclure sur le rapport de dépendance entre famille et jeunes adultes ?

Si le type de dépendance varie en partie selon le mode de gestion familiale, l'indépendance économique du jeune adulte joue aussi un rôle important dans la forme que va prendre cette cohabitation. Il semble ainsi que plus le jeune adulte est autosuffisant économiquement, moins le pacte de dépendance et les principes de cohabitation auxquels il sera soumis prendront des formes restrictives. La balance des négociations penchera dès lors en sa faveur. Lors des arrangements, ce dernier veillera uniquement à faire respecter ses domaines privés et à réaffirmer son autonomie. À l'inverse, plus le jeune adulte doit s'en remettre à sa famille pour subvenir à ses besoins, plus il sera contraint de renoncer à ériger ses propres règles et devra se soumettre aux règles familiales. Cette allégeance se matérialise alors par des remboursements symboliques envers la famille. Dans ce rapport de dépendance étroit, le donnant-donnant devient la forme par laquelle le jeune adulte construit son autonomie. Là encore, en fonction de ce qu'il peut faire valoir, l'individu ne va pas engager les mêmes dimensions de soi. Ainsi, moins l'on a de contreparties à offrir, plus ce qui sera donné pour s'acquitter prendra une forme basique, comme renoncer à un droit. La rupture entre les deux parties interviendra quand il ne sera plus possible pour le jeune adulte d'engager ou de sauvegarder des dimensions essentielles de soi dans la négociation.

L'autonomie ne pourra alors se construire que parallèlement à la structure familiale récalcitrante.

Bibliographie

Chambaz C., (2001), « Les jeunes adultes en Europe : Indépendance résidentielle, activité, ressources », in *Recherches et Prévisions N°65*, Revue de la CAF, Paris, éd. CAF..

Cicchelli V., (2001), « Les jeunes adultes comme objet théorique », in *Recherches et Prévisions N°65*, Revue de la CAF, Paris, éd. CAF.

Heinich N., (1998), « La posture descriptive », in *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit.

De Singly F., (1998), « La question politique des jeunes adultes », in *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, (Irène Théry éd.), Paris, Editions Odile Jacob.

De Singly F., (2000), *Libres ensemble, L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Editions Nathan.

INSEE, (2002), *Economie de La Réunion n°114* (4ème trimestre 2002), Saint-Denis de La Réunion, éd. INSEE.

2007

« Autonomie et dépendance des jeunes adultes à l'épreuve du temps libre », Sylvain Cubizolles, in Michel Latchoumanin et Thierry Malbert (éds.), *Familles et parentalité : rôles et fonctions. Entre tradition et modernité*, 306 pages, Paris : L'Harmattan, pp. 259-270.